

MANAGER LES CHANGEMENTS D'ORGANISATION

☐ Jeudi 21 mai 2026 - Formation à distance

Anticiper la gestion du changement

Connaître et comprendre les mécanismes du changement
Décrypter les différentes phases du changement
Comprendre le processus de changement pour le maîtriser
Identifier les managers « relais » du projet de réorganisation
Etablir un calendrier de déploiement de la réorganisation

Comment manager le changement ?

Développer une attitude d'écoute active
Repérer les signes de stress et de résistances au changement
Donner du sens au changement
Traiter les résistances et les craintes au changement

Comment communiquer sur le changement ?

La communication : levier essentiel d'un changement réussi
Préparer sa communication écrite et verbale
Développer une communication pour convaincre

Ancrer le changement dans la durée

La consolidation du changement
Développer les phases de pérennisation du changement
Accompagner la généralisation du changement
Rendre opérationnel le changement

Les objectifs
Piloter avec efficacité le changement
Mettre en pratique les connaissances acquises

Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com

MANAGER LES CHANGEMENTS D'ORGANISATION

Cochez la case correspondante

Jeudi 21 mai 2026 – Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)

Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !

Cochez la case correspondante

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :

06 40 40 91 86 – contact@fpt-formations.com

Horaires : 9h30-17h

Le lien de connexion vous sera transmis dans votre convocation